

Suisse – veille économique et financière Veille Covid-19 – semaine du 2 au 6 novembre

	Au 05/11	Var vs 29/10
EUR/CHF	1,0707	+0,13%
USD/CHF	0,9159	-0,91%
SMI	10 306.14	+7,85%
Taux 10a	-0,52	-1pb

Crise du Covid-19

Situation sanitaire au 6 novembre à 13h

	Cas confirmés source OFSP	Décès source OFSP
Vendredi 6 novembre	211 160	2 404
Jeudi 5 novembre	201 801	2 334
Mercredi 4 novembre	191 703	2 272
Mardi 3 novembre	181 660	2 200

Durcissement des mesures sanitaires des cantons francophones : Plusieurs cantons francophones frontaliers de la France ont durci leurs mesures sanitaires de lutte contre le Coronavirus :

1/ Genève : Fermeture jusqu'au 29 novembre des commerces non-essentiels et des établissements de loisirs et culture, soit une mesure identique à celle appliquée sur l'ensemble du territoire suisse lors du semi-confinement de la 1^{ère} vague. Les commerces essentiels (magasins alimentaires, pharmacies, vendeurs d'appareils médicaux, banques, postes, agences immobilières, vendeurs d'appareils de télécommunication) et quelques autres commerces (fleuristes, libraires, quincailleries, garages, magasins de jardinage et bricolage) ne sont pas concernés par cette mesure ;

2/ Jura (jusqu'au 15/11), Neuchâtel (jusqu'au 22/11) et Vaud (jusqu'au 30/11) : Fermeture des bars, restaurants, cinémas, musées et salles de spectacle, de théâtre, de concert et de sport.

Soutien au secteur du sport : Les clubs sportifs professionnels pourront contracter des prêts sans intérêt auprès de la Confédération, dont le montant s'élèverait au maximum à 25% des charges d'exploitation de l'exercice 2018/2019. Le prêt serait d'une maturité maximale de 10 ans. L'enveloppe consacrée est de 350 millions CHF.

Extension de l'allocation pour perte de gains Covid-19 destinée aux indépendants : L'Allocation pour pertes de gains (APG) Covid-19, réservée aux indépendants obligés de suspendre leur activité due aux mesures de lutte contre le virus et aux parents ne pouvant faire garder leurs enfants par un tiers à cause de ces mêmes mesures, dotée d'une enveloppe de 5,3 Mds CHF (0,7% du PIB), pouvait initialement être sollicitée jusqu'au 16 septembre. La Confédération prolonge l'APG Covid-19 jusqu'au 30 juin 2021 et l'étend aux personnes ayant une situation assimilable à celle d'un employeur ou aux indépendants et aux personnes assimilables à un employeur qui connaissent une perte de chiffre d'affaires d'au moins 55% par rapport à la moyenne réalisée entre 2015 et 2019. Ces mesures entrent en vigueur avec effet rétroactif au 17 septembre.

Recherche : La biotech zurichoise Memo Therapeutics a levé 14 M CHF pour le développement d'un anticorps contre le Coronavirus (« MTX-COVAB »). Les études cliniques devraient débuter en 2021.

Politique économique

Inflation : Les prix à la consommation ont diminué de 0,6% au mois d'octobre 2020, en glissement annuel.

Consommation : L'indice du climat à la consommation du Secrétariat d'Etat à l'Economie, réalisé 4 fois par an, s'établit à -13 points au mois d'octobre, contre -12 points lors de la dernière enquête de juillet.

Politique monétaire : La Banque nationale suisse a indiqué maintenir ses taux négatifs et sa politique d'intervention sur les marchés afin de remédier à la faible inflation et de réduire l'incidence de la conjoncture sur l'économie.

Accord-cadre UE/Suisse : Selon « baromètre européen » annuel de Crédit Suisse, 53% des 2000 personnes sondées sont favorables à la poursuite des accords bilatéraux par le biais de l'accord-cadre, soit une baisse de 10 points de pourcentage en glissement annuel. Par ailleurs, 27% des sondés souhaitent une renégociation de l'accord, soit une hausse de 10 points de pourcentage en glissement annuel. Au total, 1 798 citoyens suisses ont été interrogés entre juillet et août 2020.

Secteur financier

Réassurance : Au cours des 9 premiers mois de l'année, Swiss Re connaît une perte nette de 691 millions USD. Sans les sinistres et provisions dus au Coronavirus, le bénéfice net de Swiss Re se serait établi à 1,6 milliards USD sur la même période.

Régulation : La FINMA, autorité de surveillance du marché financier suisse, a accordé une autorisation en tant qu'organisme de surveillance [des établissements financiers] au groupe AOOS, qui devient le 5^{ème} organisme de ce genre. Pour rappel, depuis la mise en œuvre en 2020 de la réforme sur la régulation des établissements et services financiers, la surveillance des gestionnaires de fortune et des trustees s'effectuent par des organismes agréés par la FINMA.

Banques : L'Union Bancaire Privée (UBP) a annoncé le lancement d'un fonds dédié aux entreprises dans le secteur des technologies financières dénommé « UBAM – Global Fintech Equity ». L'UBP a pour objectif d'investir dans 20 à 40 entreprises actives dans différents segments de ce secteur.

Fiscalité : Le Conseil fédéral a transmis au Parlement un projet de modernisation de la loi fédérale sur l'exécution des conventions fiscales internationales pour (i) faciliter les procédures amiables ; (ii) clarifier la procédure de dégrèvement de l'impôt anticipé ; et (iii) sanctionner pénalement les comportements répréhensibles en matière de dégrèvement des impôts à la source sur les revenus de capitaux.

Secteurs non financiers

Transports publics terrestres : Les trains (CFF) et les bus (CarPostal) suspendent pour une durée illimitée leur offre après 23h, en conséquence de la décision fédérale de fermer bars et restaurants à 23h.

Ferroviaire : En raison des mesures prises en France et en Suisse, les TGV Lyria réduisent leur activité à 2 A/R Paris-Genève (contre 8 en temps normal) et 1 A/R Paris-Bâle-Zürich, contre respectivement 8 et 6 A/R en temps normal du 05/11/2020 au 01/12/2020.

Automobile : Au cours du mois d'octobre, les nouvelles immatriculations de voitures s'établissent à 5 128, soit une baisse de 20% en glissement annuel.

Agroalimentaire : Nestlé acquiert le spécialiste américain des repas cuisinés Freshly, pour un montant de 950 millions USD.